

prend à gauche un hui. Sur la quelle aboutissent plusieurs pièces de terre & vignes & de bout de
cette terre on va en laissant à droite tant la terre de François Delage, que celle du Sieur Pitevin
Pabois, attendu le chemin de vignes en tête de cet article.

C 23 Les Fontenelles.

Au Nord et à l'ouest du point où aboutit sur le chemin de chez Decmier de bas à
Montignac la limite Nord d'une terre appartenant à Jean Cuvé fils, en le dirigeant par cette limite, par le
bout d'une terre à Raymond Dubreuil, & celui d'une autre terre à Sieur Bourcier) un
chemin de Montignac au Roule, dans lequel on entre à droite parvenu au chemin de
Roule chez Decmier de bas, on se suit sur une distance de 18 mètres pour prendre à
gauche un côté est de la terre de Sieur Durand, et passer ensuite et en ligne brisée à gauche de
cette terre, au bout d'une autre à Alexis David, au levant de celle de Sieur Fougère en
partie bordée par un chemin de Servitude que l'on quitte au bout de cette pièce pour suivre
en tournant à gauche, la limite Nord d'une autre terre à Sieur David & d'un hui bois à
Sieur Desnoyers; enfin par un fossé qui borde ce bois au levant et en laissant à droite
le bois de Louis Lecomte, on va gagner le fossé sur lequel il aboutit qui passe au
bout d'un petit bois à Sieur Fougère, et long au levant celui d'Elie Coyon, arrivés
ainsi au chemin de chez Garreau au Cuyrat, on tourne à gauche pour ce chemin pour
aller prendre à droite celui de Roule à St. Severin jusqu'au chemin de chez Martet chez
Garreau. à l'ouest, le chemin de chez Decmier de bas à Montignac - le cog - jusqu'à
l'angle Nord - ouest de la terre de Jean Cuvé fils.

C 24 La Rouffnerie.

Au Nord, le chemin de Naudon à Sallmand. - à l'est le chemin de Montignac - le cog
chez Decmier de bas jusqu'à la pointe d'une vignette à M^{re} Decarot Marie & d'ici on passe
en ligne brisée dans la limite Sud de cette vignette, en suivant la haie qui la borde et celle qui
se trouve au bout tant d'une terre au Sieur Pitevin Pabois que d'une autre à François
Delage & d'une vigne au même; puis, toujours en ligne brisée, on passe aussi au bout Sud
d'une vigne à Sieur Roullier, de trois autres pièces de terre & vignes & d'une vigne à Jean
Audomand; enfin, en suivant le côté ouest de celle-ci et un fossé de terre d'une
terre au même, on va prendre à gauche et ensuite à droite la haie qui enveloppe la terre
de Victor Naudon, et une autre haie contiguë passant au bout tant de la terre ci-dessus
de vignette de Jean Audomand, que de celles des Sieurs Roullier & de Sieur Verignon puis
d'une vigne à Jean Garreau. Parvenu ainsi au chemin de St. Severin à Sallmand, on y entre
à gauche pour atteindre la limite de Montignac - le cog.

C 25 Jean Joli.

Au Nord, l'ancien chemin de Naudon à Sallmand. - à l'est le chemin de Sallmand à St.
Severin jusqu'à la pointe Sud est d'une terre au Sieur Naudon. Là on prend à droite un
chemin de Servitude bordé d'un hui et on le suit jusqu'à un grand fossé de terre au dit
Sieur Naudon; alors et en laissant à droite un petit fossé de cette pièce on va au chemin
de Jean Joli à St. Severin, on passe au Sud est de la dite pièce, dans le dit chemin, puis
en ligne brisée, dans la limite Sud de cette même pièce en partie bordée d'un hui, parvenu
à l'angle Sud. Est d'une vigne à Guillaume Cuvé; on suit le côté Sud de cette vigne,
d'une terre & d'une autre vigne au même; enfin par un chemin de Servitude qui
longe cette dernière, on tourne à droite pour prendre à gauche la limite Sud
Est d'une terre à Jean Joli et passer en ligne brisée à gauche de la terre de
Marie Roullier, puis prendre à gauche un chemin de Servitude bordant
entièrement le fossé de Guillaume Cuvé et le fossé qui longe à l'ouest, tant ce
fossé que la terre du même et son petit fossé sur le bord de terrain de Raymond Naudon à Sallmand.